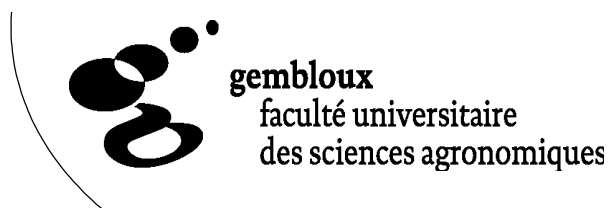


Observatoire de la consommation alimentaire



**Unité d'Economie et Développement rural
Unité de Statistique et Informatique**

Rapport 2004 Filière horticole comestible

Dr B.Duquesne

duquesne.b@fsagx.ac.be

Passage des Déportés,2
B-5030 GEMBLOUX
Tél : 32-81/62 23 63/5 Fax : 32-81/61 59 65

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. CONSOMMATION ALIMENTAIRE GENERALE	5
1. Indice des prix des produits alimentaires	5
1.1. Indice général	5
1.2. Indice des prix des produits alimentaires	6
2. Dépenses des ménages en produits alimentaires	7
2.1. Part du budget consacré à l'alimentation	7
2.2. Dépenses moyennes annuelles	8
2.3. Structure des dépenses alimentaires à domicile	10
II. CONSOMMATION DES PRODUITS PROPRES A LA FILIERE HORTICOLE COMESTIBLE	11
1. Consommation apparente de fruits et légumes (bilans d'approvisionnement)	11
1.1. Evolution de 1980 à 2003	11
1.2. Taux d'auto-approvisionnement	12
2. Prix à la consommation des fruits et légumes	13
2.1. Indice des prix des fruits et légumes	13
2.2. Prix moyens annuels des fruits et légumes	14
3. Dépenses des ménages	15
3.1. Dépenses des ménages en fruits et légumes	15
3.2. Dépenses des ménages en fruits	19
3.3. Dépenses des ménages en légumes	24
4. Distribution des ménages consommateurs en fonction des dépenses	30
4.1. Fruits frais	30
4.2. Légumes frais	31
5. Profil des consommateurs	32

INTRODUCTION

L'analyse de l'évolution de la consommation des produits alimentaires est conditionnée par les sources d'informations disponibles en Région wallonne.

Cette synthèse de la consommation à l'attention des différentes filières a été réalisée à partir des données disponibles à l'Observatoire de la Consommation Alimentaire en 2004.

Pour rappel, les données disponibles sont issues de trois sources principales : les bilans d'approvisionnement, l'enquête sur le Budget des Ménages (EBM) et l'indice des prix à la consommation.

Les bilans d'approvisionnement

Les bilans d'approvisionnement en produits agricoles de base ont été établis annuellement en Belgique par le Centre d'Economie agricole (CEA) du Ministère fédéral de l'Agriculture jusqu'en 2001 et par l'Institut National de Statistique (INS) depuis 2002. Ces types de statistiques, basées sur l'estimation des quantités produites sur le territoire national ainsi que sur le solde du commerce extérieur, fournit une estimation des quantités apparemment consommées par personne et par an. Le qualificatif « apparent » provient du fait qu'il s'agit là d'une estimation portant sur des quantités de matière première à l'état brut (ou semi-brut) qui ne sont pas nécessairement directement consommées par la population mais entrent – en partie ou en totalité, suivant les produits – dans la filière agroalimentaire.

Afin d'observer l'évolution de la consommation, les données belges utilisées pour le présent rapport concernent les années 1980 à 2003.

L'Enquête sur le Budget des Ménages (EBM)

L'Institut National de Statistique (INS) dispose d'un panel de consommateurs pour réaliser l'enquête sur le budget des ménages (EBM). L'objectif principal de cette enquête, devenue annuelle à partir de 1999, est de fournir des données sur le budget annuel moyen par personne ou par ménage au Ministère des Affaires économiques chargé du calcul de l'indice des prix à la consommation afin d'établir la pondération des produits témoins constituant le panier de cet indice.

Les données disponibles utilisées concernent les années 1999, 2000 et 2001. Les résultats de l'enquête sur le budget des ménages permettent une analyse de déterminants socio-économiques de la consommation du produit en Belgique et, plus précisément, en Région wallonne. Deux remarques sont à prendre en compte : d'une part il s'agit d'une analyse à partir des dépenses consacrées par les ménages à l'alimentation et, d'autre part de dépenses de consommation à domicile.

Pour ce qui est de la consommation alimentaire hors domicile (RHD), une rubrique de l'EBM intitulée « Restaurants et cafés » permet d'évaluer la part des dépenses hors foyer dans le budget consacré à l'alimentation mais non de préciser les dépenses relatives à chaque catégorie d'aliments.

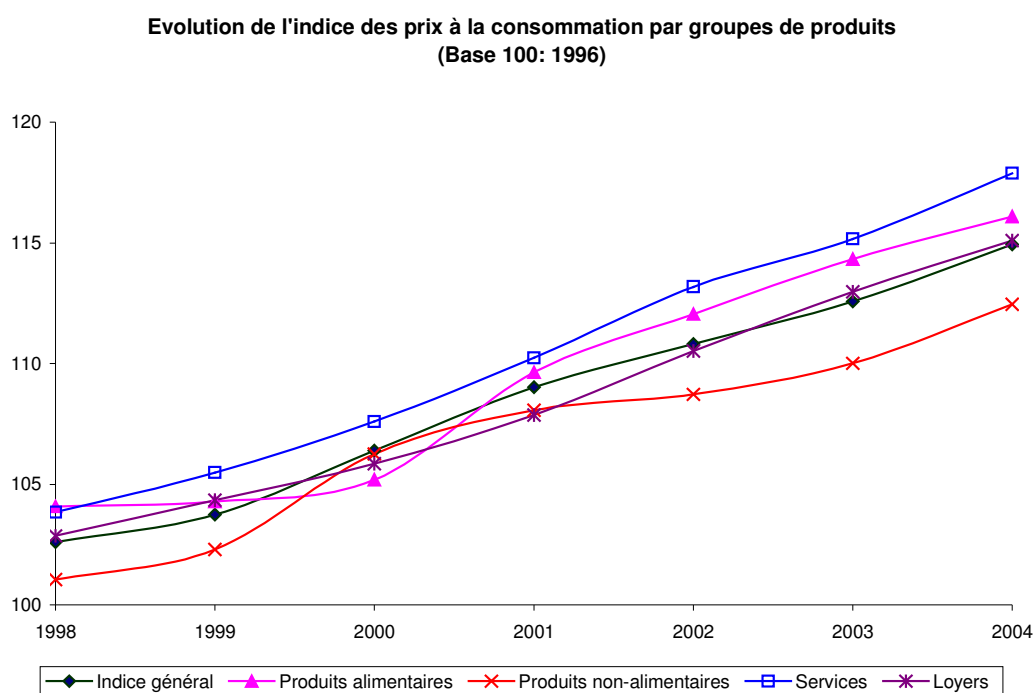
L'Indice des prix à la consommation

Complémentaire à l'évolution des dépenses, l'étude de l'évolution du prix sur la même période s'avère un élément d'analyse intéressant. A cette fin, nous y avons intégré une source de données complémentaires : l'Indice des prix à la consommation (Service Public Fédéral - Economie).

I. Consommation alimentaire générale

1. Indice des prix des produits alimentaires

1.1. Indice général



Source: SPF Economie – ECODATA

	<i>Variation entre 2003 et 2004 (%)</i>	<i>Variation entre 1998 et 2004 (%)</i>
Produits alimentaires	1,5%	11,5%
Produits non-alimentaires	2,2%	11,3%
Services	2,4%	13,5%
Loyers	1,9%	11,9%
Indice général	2,1%	12,0%

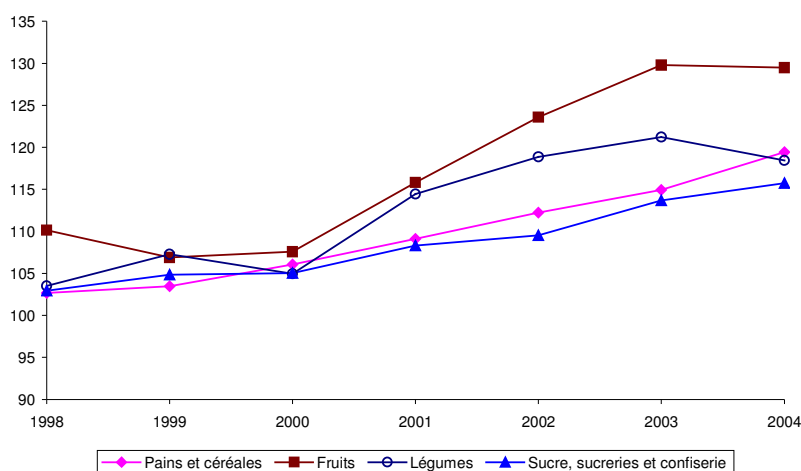
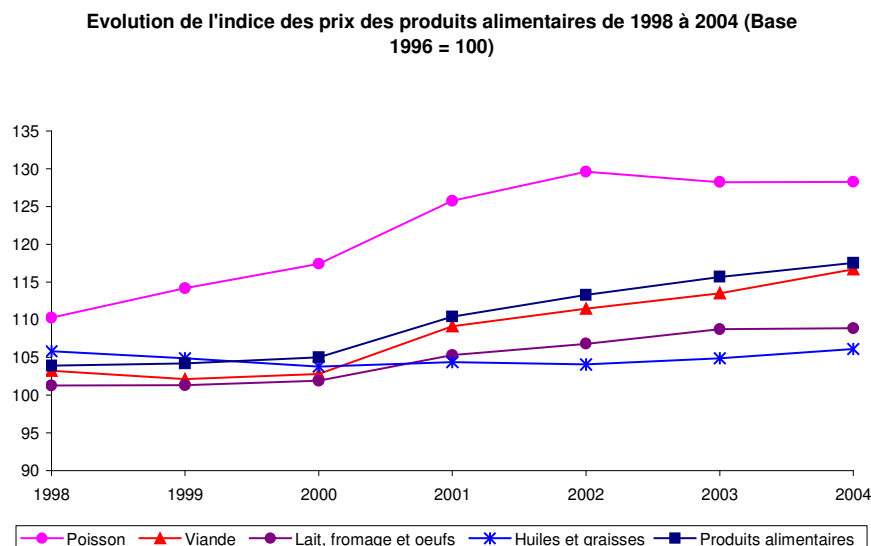
De 1998 et 2004, l'indice global des prix à la consommation est passé de 102,6 à 114,9, soit une augmentation de 12 %.

Avec une augmentation 13,5%, ce sont les services qui ont enregistré la plus forte hausse de prix.

L'augmentation des prix de l'ensemble des produits alimentaires sur la même période n'est quant à elle que de 11,5 %.

1.2. Indice des prix des produits alimentaires¹

Les prix des produits alimentaires hors boissons ont augmenté en moyenne de 13,1 % entre 1998 et 2004.



Source: SPF Economie – ECODATA

Sur la période considérée (1998 - 2004), la plus forte hausse de prix concerne les fruits (+ 17,6 %), les pains et céréales (+ 16,3 %), le poisson² (+ 16,3 %), les légumes³ (+ 14,4%), la viande (+ 13 %) et le sucre⁴ (+ 12,4 %).

Le prix moyen du lait, fromage et œufs n'a crû que de 7,5 % tandis que celui des huiles et graisses est resté stable (+ 0,3 %).

¹ Boissons non comprises

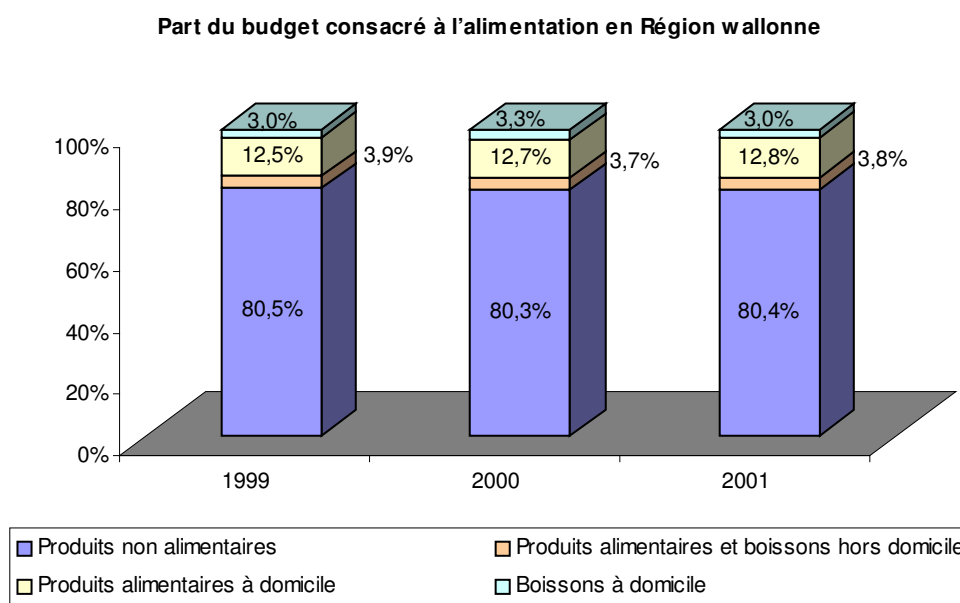
² L'augmentation du prix du poisson a été plus importante en 2002 (+ 17,5 % par rapport à 1996) avant de se stabiliser à partir de 2003.

³ Pommes de terre comprises

⁴ Sucreries et confiserie comprises

2. Dépenses des ménages en produits alimentaires

2.1. Part du budget consacré à l'alimentation



Source: INS - Enquêtes sur le budget des ménages, de 1999 à 2001

2.1.1. Dépenses à domicile

En 2001, les ménages wallons ont dépensé près de 4,8 milliards d'euros pour les aliments consommés à domicile, ce qui représente 12,8% de leur budget global, contre 4,5 milliards d'euros en 1999.

Le ménage belge moyen a, quant à lui, affecté 12,3% de son budget à l'alimentation à domicile en 2001.

A ces dépenses s'ajoutent les dépenses en boissons qui représentent un peu plus d'un milliard d'euros en Région wallonne, soit 3 % du budget en 2001.

Les dépenses pour les aliments et boissons consommés à la maison représentent ainsi 15,8 % des dépenses totales des ménages wallons, contre 15 % au niveau du Royaume.

2.1.2. Dépenses hors domicile

En Région wallonne, les dépenses hors domicile en aliments et boissons se sont élevées à près de 1,5 milliards d'euros en 2001, ce qui correspond à 3,8 % de l'ensemble des dépenses (contre 4,9 % au niveau national).

Notons que ces dépenses en alimentation et boissons hors domicile représentent près de 20 % du budget alimentaire global (domicile et hors domicile) en Région wallonne, contre près de 25 % dans le reste du Royaume.

2.1.3. Dépenses alimentaires totales

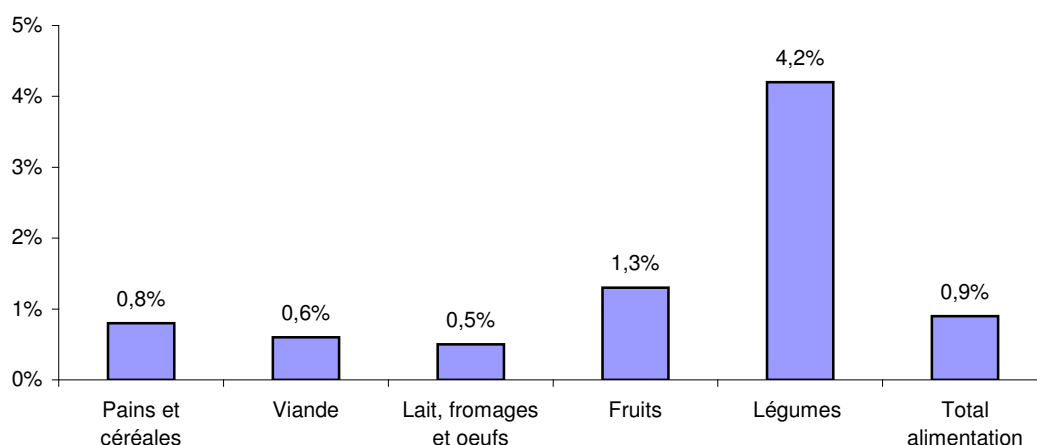
Les ménages belges consacrent près d'un cinquième de leur budget aux dépenses en alimentation et boissons (à domicile et hors domicile).

2.1.4. Autoconsommation alimentaire⁵

En Belgique, l'autoconsommation alimentaire concerne près de 8,7 % de ménages. Les « dépenses » attribuées à l'autoconsommation constituent 0,9 % du total des dépenses en alimentation des ménages.

Les fruits et légumes sont les plus représentés en termes d'autoconsommation : près de 5,5 % des dépenses des ménages en fruits et légumes proviennent de la production non professionnelle.

Part de l'autoconsommation dans l'alimentation en Belgique (2001)



Source: INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

2.2. Dépenses moyennes⁶ annuelles

En Région wallonne, les dépenses alimentaires⁷ à domicile par ménage s'élèvent à 3 508 € en 2001 soit 11,3 % des revenus disponibles. Ces dépenses ont augmenté de 5,2 % par rapport à 1999 en Région wallonne et de 6,3 % à l'échelle du Royaume.

Les dépenses en viande, lait, fromages, œufs et matières grasses sont plus importantes en Région wallonne que dans le reste du Royaume où les ménages dépensent par contre davantage pour les pains et céréales, poissons, fruits et autres produits alimentaires⁸.

⁵ Autoconsommation des produits des jardins familiaux, produits de la cueillette, de la pêche et de la chasse, ...

⁶ Moyennes mesurées sur l'ensemble des ménages

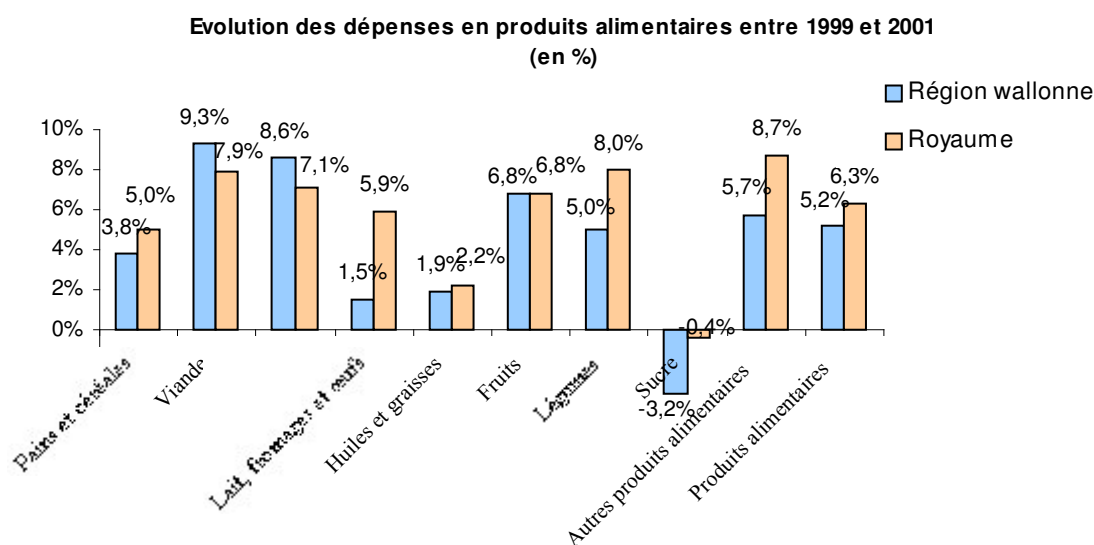
⁷ Boissons non comprises

⁸ Autres produits alimentaires : plats préparés, condiments et sauces, soupes, alimentation pour bébés ...

Rubrique	Région wallonne			Royaume		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001
Pains et céréales	525 €	527 €	545 €	576 €	583 €	605 €
Viande	943 €	986 €	1.031 €	886 €	909 €	956 €
Poissons	175 €	183 €	190 €	196 €	205 €	210 €
Lait, fromages et œufs	471 €	472 €	478 €	439 €	446 €	465 €
Huiles et graisses comestibles	105 €	109 €	107 €	91 €	95 €	93 €
Fruits	206 €	207 €	220 €	234 €	232 €	250 €
Légumes ⁹	323 €	328 €	339 €	314 €	320 €	339 €
Sucre ¹⁰	252 €	242 €	244 €	246 €	247 €	245 €
Autres produits alimentaires	336 €	322 €	355 €	335 €	334 €	364 €
Produits alimentaires	3.336 €	3.376 €	3.508 €	3.317 €	3.371 €	3.527 €

Source: INS - Enquêtes sur le budget des ménages, de 1999 à 2001

Entre 1999 et 2001, les plus fortes progressions en termes de dépenses en Région wallonne concernent les viandes (+ 9,3 %, contre 8 % en Belgique), les poissons (+ 8,6 %, contre 7,1 % en Belgique), les fruits et légumes (+ 5,7 % contre 7,5 % en Belgique) et les autres produits alimentaires (+ 5,7 %, contre 8,7 % en Belgique). Les dépenses en sucre sont quant à elles en régression.



Source: INS - Enquêtes sur le budget des ménages, de 1999 à 2001

⁹ Y compris pommes de terre et autres tubercules.

¹⁰ Y compris sucreries et confiserie.

2.3. Structure des dépenses alimentaires à domicile

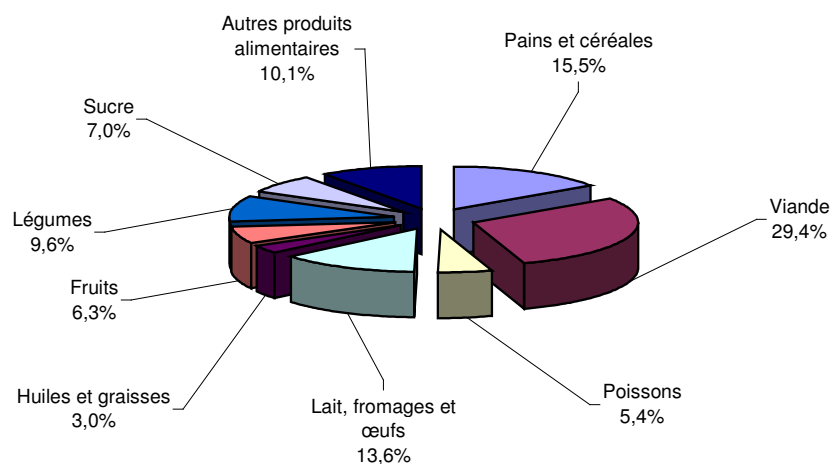
Les viandes constituent le premier poste budgétaire dans l'alimentation des ménages (29,4 % en Région wallonne et 27,1 % en Belgique). Viennent ensuite les fruits et légumes (15,9 % en Région wallonne et 16,7 % en Belgique), les pains et céréales (15,5 % en Région wallonne et 17,2 % en Belgique), les pains et céréales (15,5 % en Région wallonne et 17,2 % en Belgique).

L'ensemble lait, fromages et œufs représente 13,6 % de la dépense alimentaire des ménages en Région wallonne (13,2 % en Belgique).

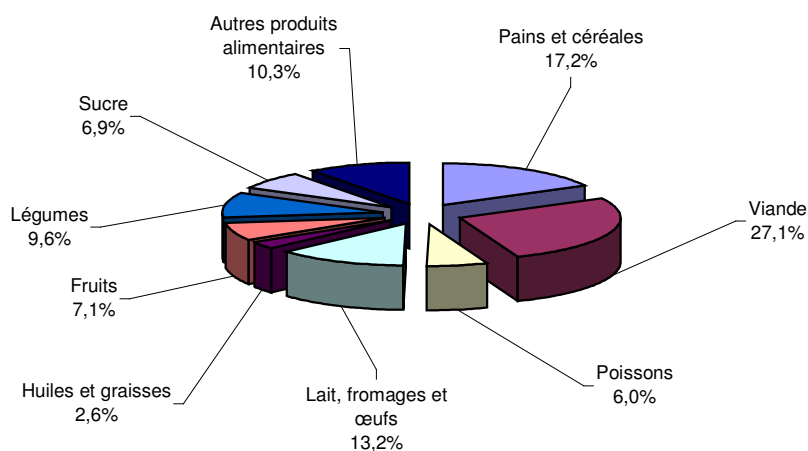
Quant aux poissons, ils constituent 5,4 % du budget consacré à l'alimentation à domicile en Région wallonne (6 % en Belgique).

Les « autres produits alimentaires », à savoir plats préparés, soupes, condiments et sauces, alimentation pour bébés, représentent un peu plus de 10 % des dépenses.

Structure des dépenses des ménages en produits alimentaires en Région wallonne (2001)



Structure des dépenses des ménages en produits alimentaires en Belgique (2001)



Source: INS - Enquête sur le budget des ménages 2001

II. Consommation des produits propres à la filière horticole comestible

1. Consommation apparente de fruits¹¹ et légumes (Bilans d'approvisionnement)

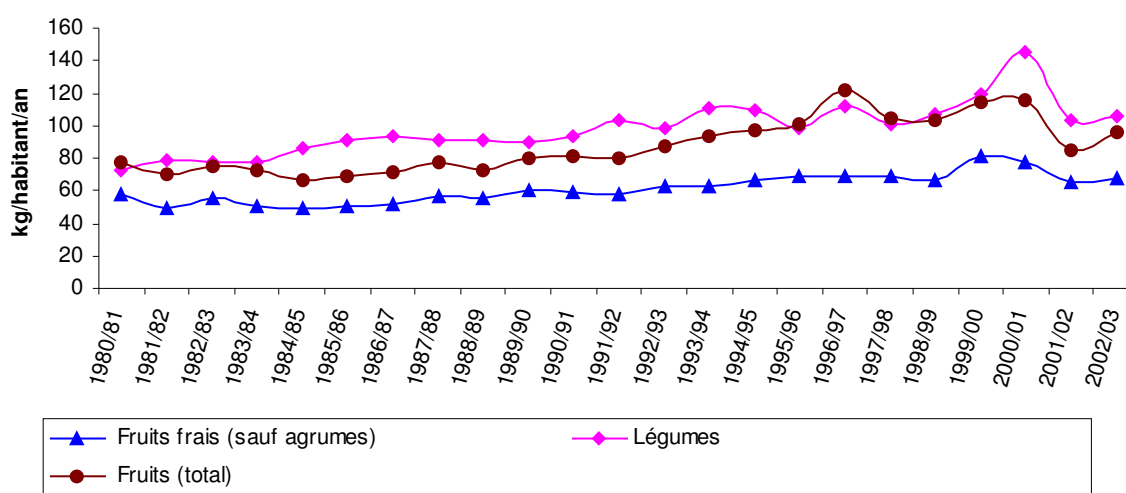
1.1. Evolution de 1980 à 2003

Depuis 1980, la consommation annuelle totale de fruits par personne a augmenté mais avec des fluctuations importantes. Celle-ci est passée de 78 kg en 1980-81 à 96 kg en 2002-03, soit une augmentation d'environ 23 %.

La consommation de fruits frais a progressé de 17,2 %, passant de 58 kg en 1980-81 à 68 kg en 2002-03. La consommation des agrumes a connu une hausse de 40 %.

La consommation individuelle des légumes s'est accrue de 45,2 %, passant de 73 kg en 1980-81 à 106 kg en 2002-03.

Evolution de la consommation apparente de fruits et légumes en Belgique de 1980 à 2003



Source: CEA jusqu'en 2001, INS depuis 2002 – Bilans d'approvisionnement

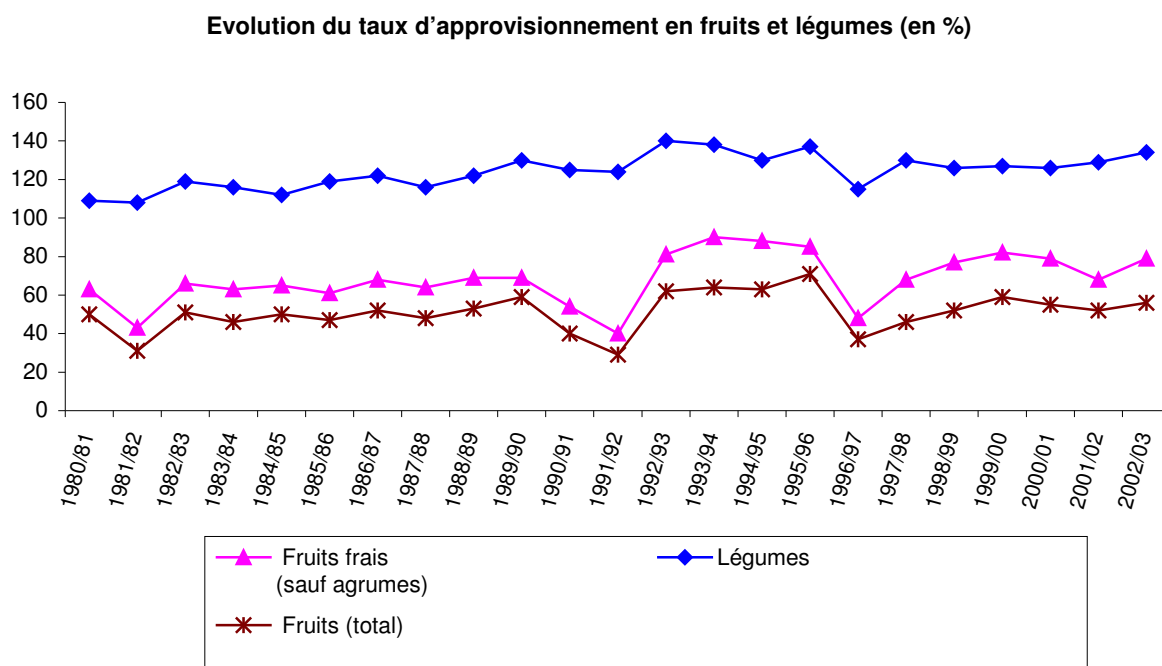
	Consommation apparente individuelle					Evolution (En %)		
	1980/81	1990/91	2000/01	2001/02	2002/03	03/02	03/90	03/80
Fruits frais (sauf agrumes)	58	59	78	65	68	4,6%	15,3%	17,2%
Agrumes	20	22	38	20	28	40,0%	27,3%	40,0%
Fruits (total)	78	81	116	85	96	12,9%	18,5%	23,1%
Légumes	73	93	145	103	106	2,9%	14,0%	45,2%

¹¹ Fruits séchés et à coque non compris.

1.2. Taux d'auto-provisionnement

Le taux d'auto-provisionnement pour les légumes est passé de 109 % en 1980-81 à 134 % en 2002-03, ce qui représente une augmentation de 23 %.

Dans le cas des fruits, le taux d'auto-provisionnement reste relativement faible, soit 79 % pour les fruits frais et 56 % pour total fruits.



Source: CEA jusqu'en 2001, INS depuis 2002 – Bilans d'approvisionnement

2. Prix à la consommation des fruits et légumes

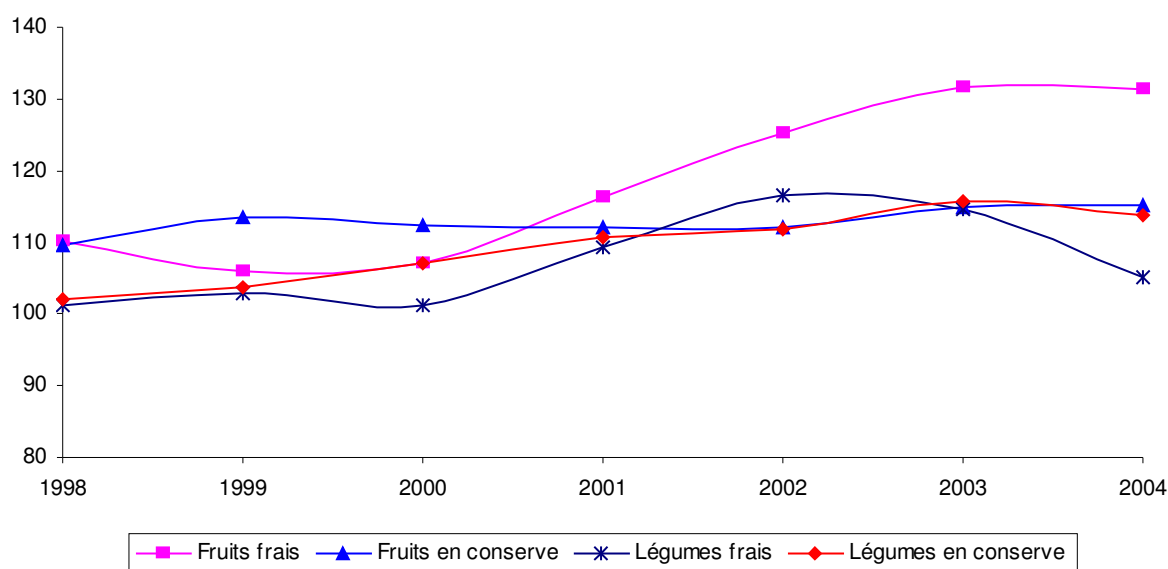
2.1. Indice des prix des fruits et légumes

L'indice du prix d'un groupe de produits s'obtient en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des indices des prix des différents types de produits le composant.

Pour les fruits, le calcul de l'indice s'obtient en tenant compte des pondérations¹² des indices des fruits frais et des fruits en conserve.

Pour les légumes, le calcul de l'indice s'obtient en tenant compte des pondérations des indices des légumes frais, des légumes en conserve et des légumes surgelés.

Evolution de l'indice des prix des fruits et légumes de 1998 à 2004
(Base 1996 = 100)



Source: SPF Economie – ECODATA

Entre 1998 et 2004, le prix des fruits a augmenté de 17,6 %. Cette tendance s'explique par une hausse importante du prix des fruits frais (+19,2 %), contre 5,1 % pour les fruits en conserve.

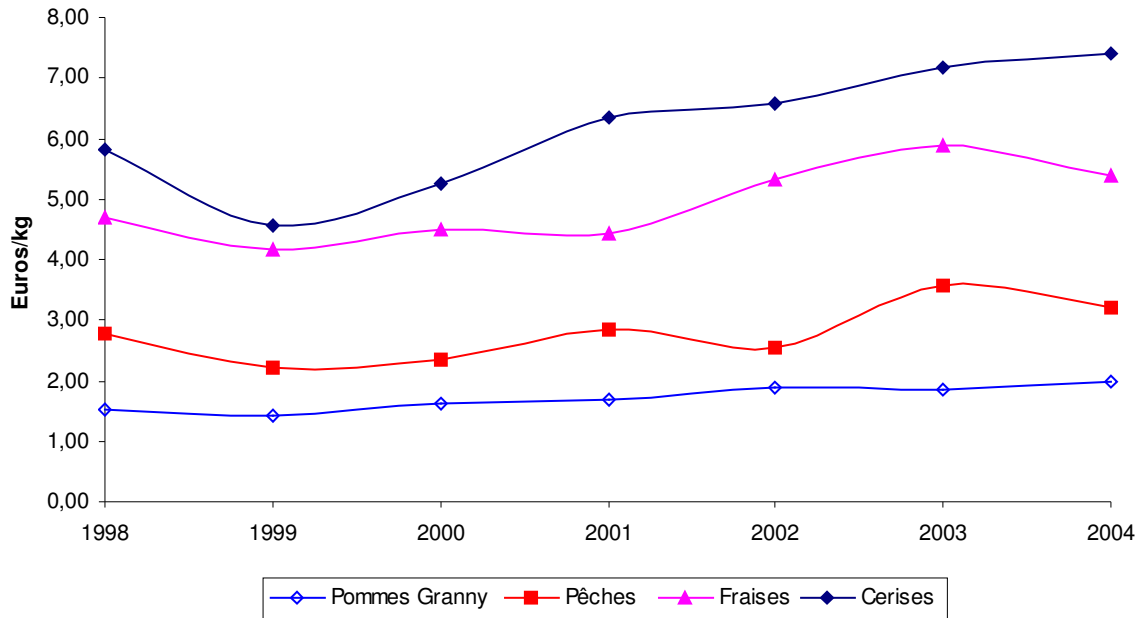
Le prix de légumes¹³ n'a augmenté que de 6,4 %. Cette tendance s'explique par une hausse faible du prix des légumes frais (+ 4 %), contre 11,7 % pour les légumes en conserve et 14,4 % pour les légumes surgelés.

¹² Ces pondérations représentent la part des dépenses associées à l'agrégat concerné au sein de l'ensemble des dépenses de consommation des ménages. Les pondérations utilisées pour le calcul de l'indice reproduisent donc la structure réelle des dépenses des ménages. .

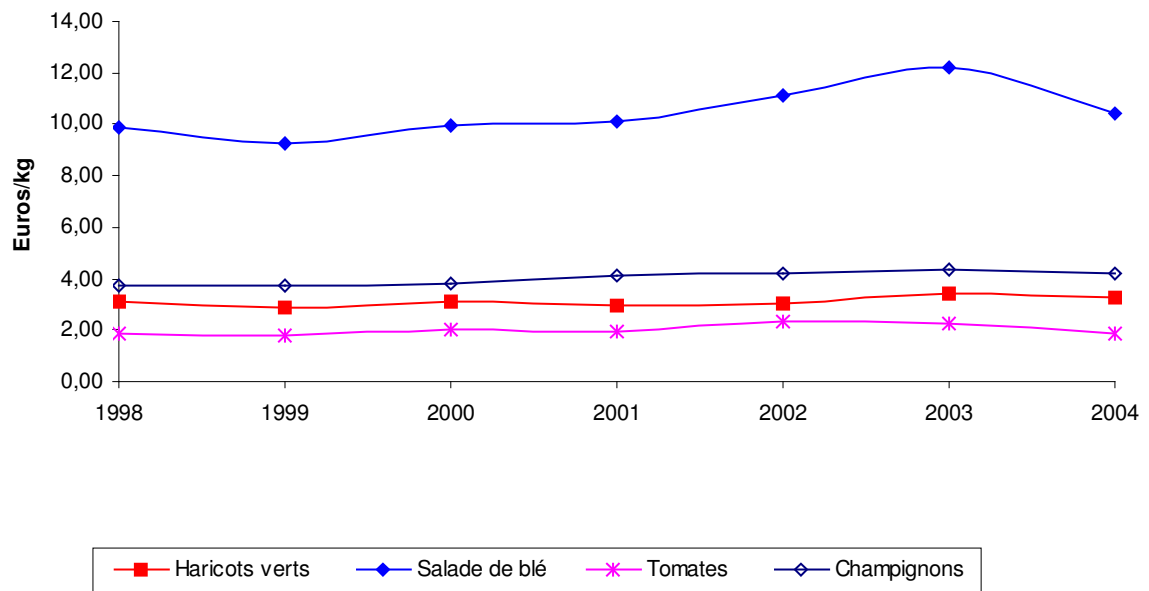
¹³ Pommes de terre non comprises

2.2. Prix moyens annuels des fruits et légumes

Prix à la consommation de quelques fruits frais



Prix à la consommation de quelques légumes frais



Source: SPF Economie – ECODATA

3. Dépenses des ménages

3.1. Dépenses des ménages en fruits et légumes

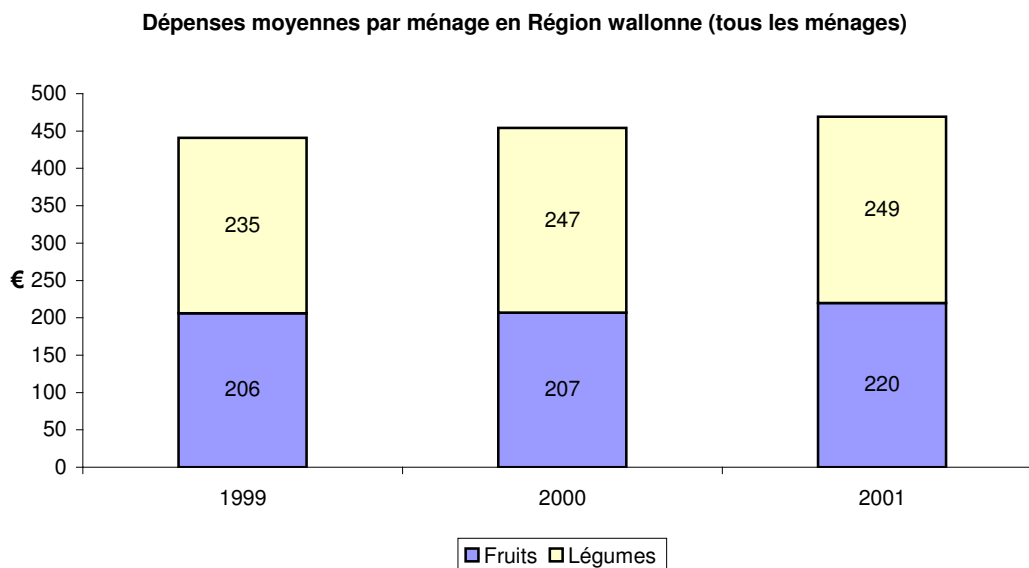
En 2001, les ménages wallons ont dépensé un peu plus de 648 millions d'euros en fruits et légumes, contre 629 millions d'euros en 2000 et 601 millions d'euros en 2001.

En Région wallonne, la part du budget des ménages consacrée aux fruits et légumes est d'environ 1,7 %, contre 1,8 % dans le reste du Royaume.

Cela représente près de 13,4 % du budget consacré aux dépenses alimentaires à domicile en Région wallonne, contre 14,3 % au niveau du Royaume.

3.1.1. Dépenses moyennes¹⁴ annuelles par ménage

En Région wallonne, les dépenses moyennes par ménage et par an consacrées aux « fruits et légumes » sont passées de 441 € en 1999 à 469 € en 2001, soit une augmentation de 6,3 %. Les dépenses en fruits ont augmenté de 6,8 % (de 206 à 220 €), contre 6 % pour les dépenses en légumes (de 235 à 249 €).



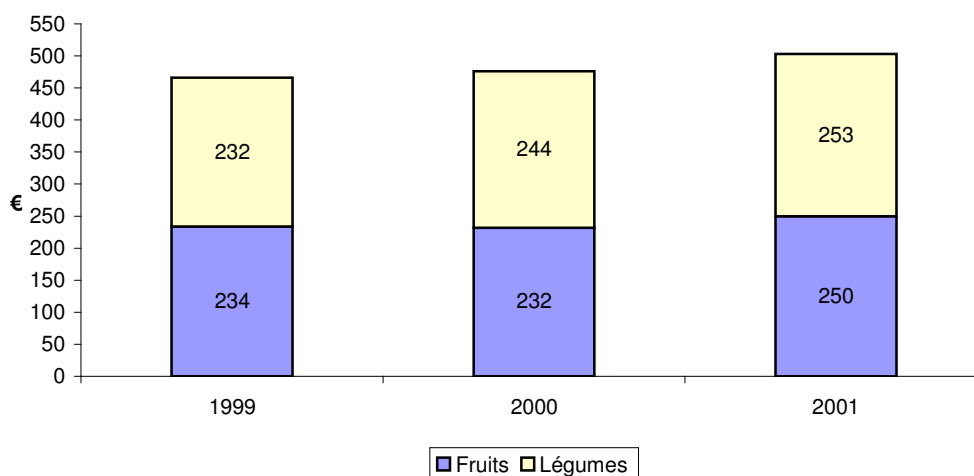
Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

En Belgique, les dépenses moyennes par ménage et par an consacrées aux « fruits et légumes » sont passées de 467 € en 1999 à 503 €, soit une augmentation de 7,7 %.

Les dépenses en fruits ont augmenté de 6,8 % (de 234 à 250 €), contre 9,1 % pour les dépenses en légumes (de 232 à 253 €).

¹⁴ Moyennes mesurées sur l'ensemble des ménages

Dépenses moyennes par ménage en Belgique (tous les ménages)



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

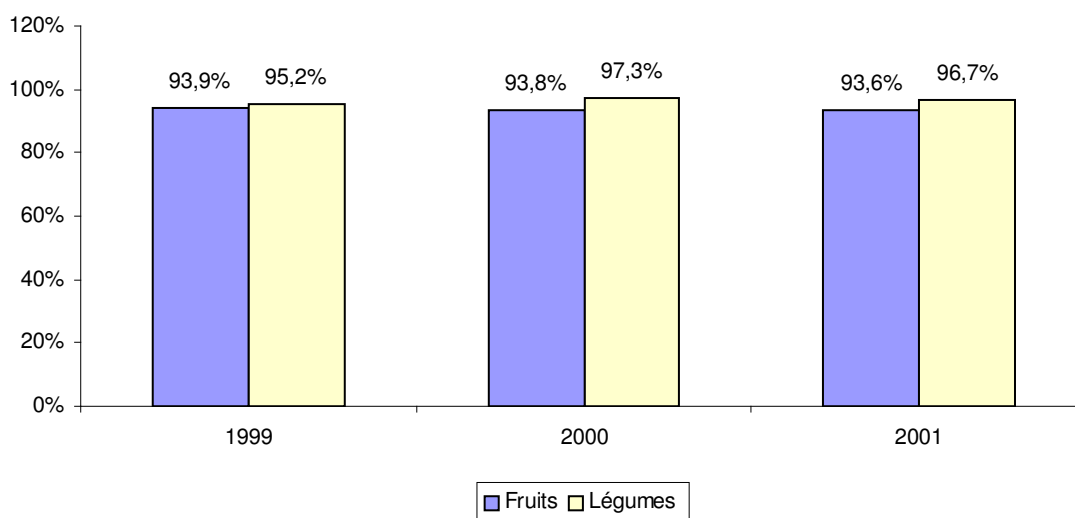
En Région wallonne, les ménages dépensent moins en fruits et légumes (dans leur ensemble) que dans le reste du pays.

3.1.2. Ménages consommateurs

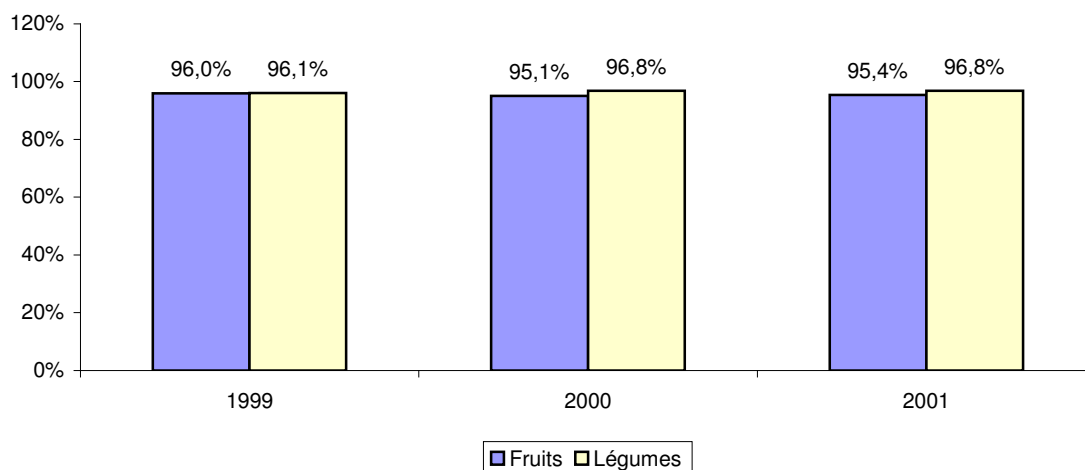
Entre 1999 et 2001, la proportion de ménages consommateurs de légumes a augmenté en Région wallonne (passant de 95,2 % à 96,7%) et dans le reste du pays (de 96,1 à 96,8 %).

Par contre, la proportion de ménages consommateurs de fruits est restée relativement stable, soit près de 94 % en Région wallonne et un peu plus de 95 % dans le reste du pays.

Proportion de ménages consommateurs en Région wallonne



Proportion de ménages consommateurs en Belgique



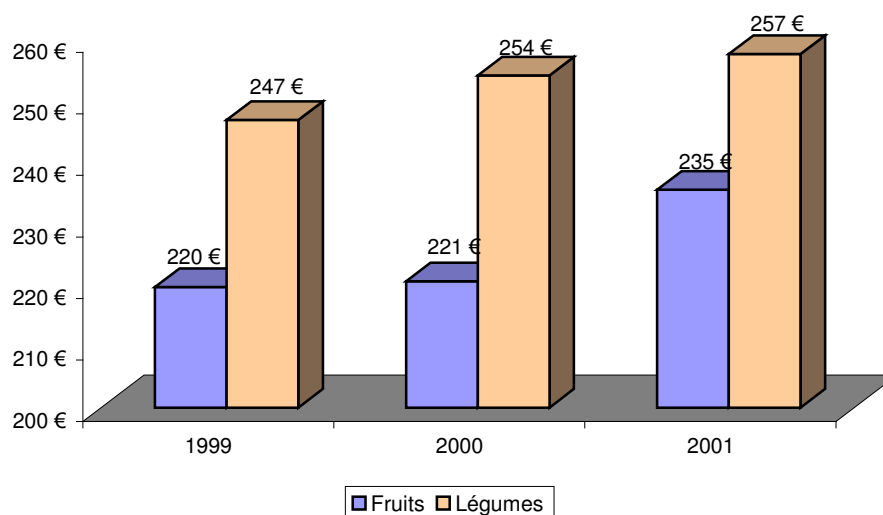
Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

3.1.3. Dépenses moyennes des ménages consommateurs

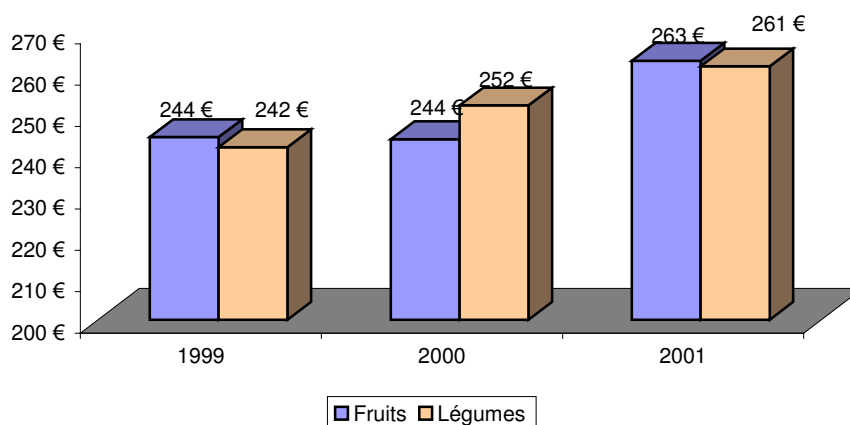
Si l'on s'en tient à la seule population des ménages consommateurs, les dépenses moyennes par ménage en 2001 s'élèvent à :

- Fruits : 235 € en Région wallonne (contre 263 € en Belgique)
- Légumes: 257 € en Région wallonne (contre 261 € en Belgique)

Dépenses moyennes par ménage consommateur (Région wallonne)



Dépenses moyennes par ménage consommateur (Belgique)

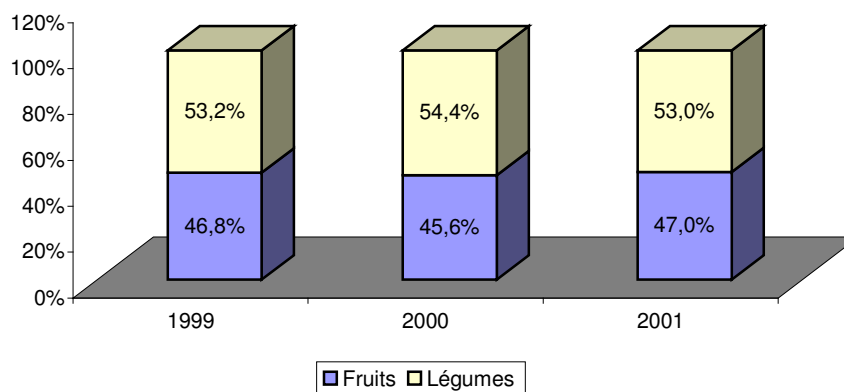


Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

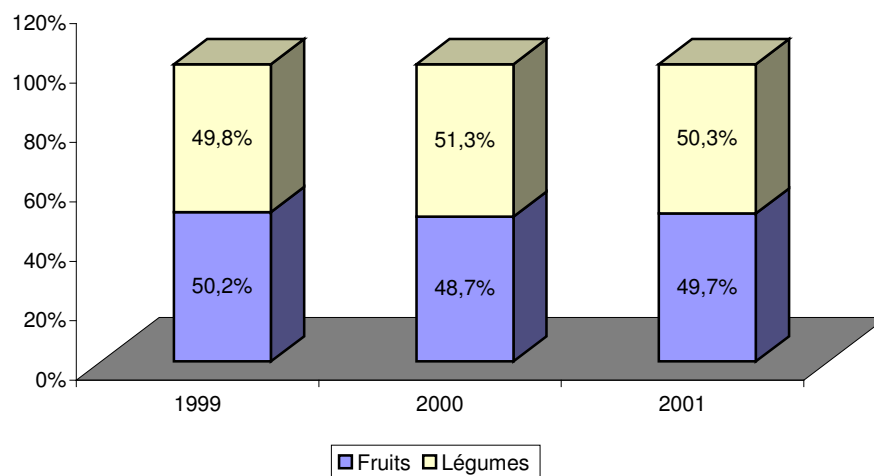
3.1.4. Structure des dépenses des ménages en fruits et légumes

Entre 1999 et 2001, la part des légumes dans les dépenses des ménages en fruits et légumes est restée relativement stable en Région wallonne (soit près de 53 %) et dans le reste du Royaume (soit près de 50%).

Structure des dépenses des ménages (Région wallonne)



Structure des dépenses des ménages (Belgique)



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

3.2. Dépenses des ménages en fruits

3.2.1. Dépenses moyennes¹⁵ annuelles par ménage

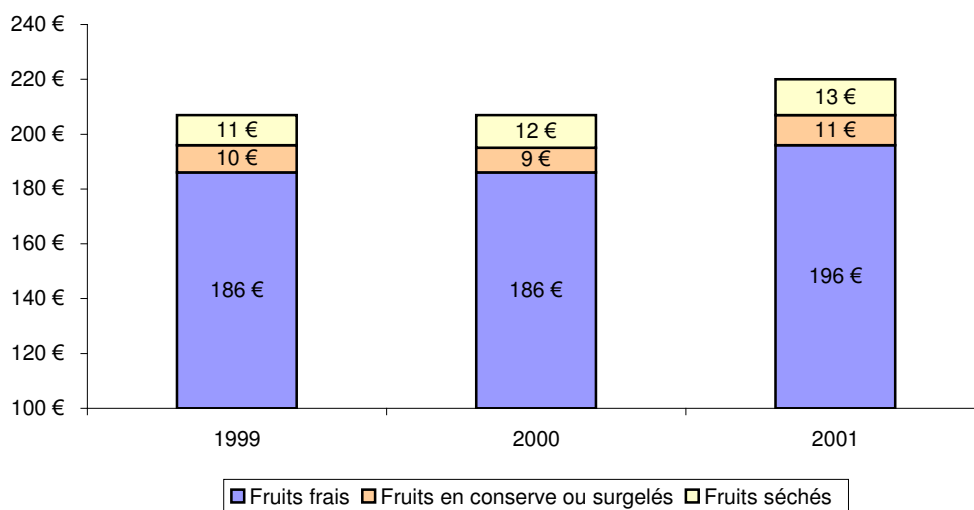
En Région wallonne, les dépenses moyennes par ménage en fruits frais sont passées de 186 € en 1999 à 196 € en 2001 (soit une hausse 5,6 %), alors qu'au niveau national, elle est passée de 210 € en 1999 à 224 € en 2001 (soit une hausse de 6,7%).

Entre 1999 et 2001, les dépenses moyennes par ménage en fruits séchés ont augmenté de 18,2 % en Région wallonne (de 11 à 13 €) et de près de 17 % en Belgique (de 12 à 14 €).

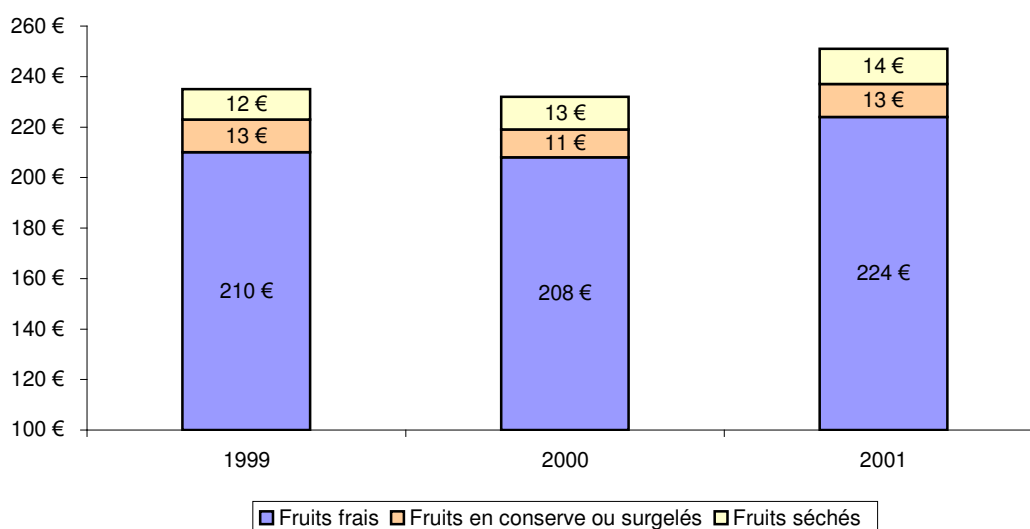
Les dépenses moyennes par ménage en fruits surgelés ou en conserve ont augmenté de 10 % en Région wallonne (de 10 € en 1999 à 11 € en 2001). Par contre, elles sont restées stables au niveau national (soit 13 €).

¹⁵ Moyenne mesurée sur l'ensemble des ménages

Dépenses moyennes par ménage en Région wallonne (tous les ménages)



Dépenses moyennes par ménage en Belgique (tous les ménages)



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

3.2.2. Ménages consommateurs

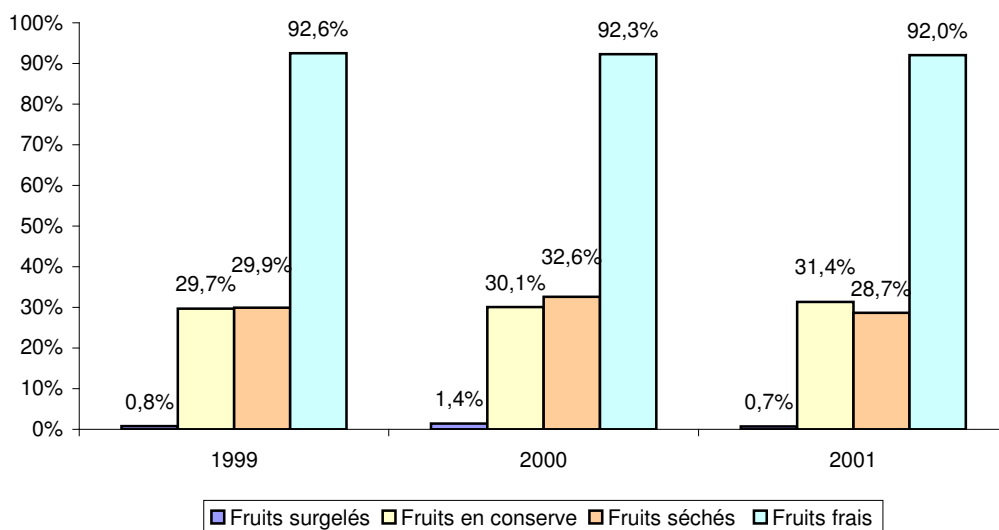
Entre 1999 et 2001, la proportion de ménages consommateurs de fruits frais a légèrement baissé en Région wallonne (de 92,6 à 92 %) et dans le reste du pays (de 94,6 à 94,1 %), de même que la proportion de ménages consommateurs de fruits séchés¹⁶ (en Région Wallonne : de 30 % en 1999 à 28,7 % en 2001).

Par contre, la proportion de ménages consommateurs de fruits en conserve a légèrement augmenté, passant de 29,7 % à 31,4 % en Région wallonne.

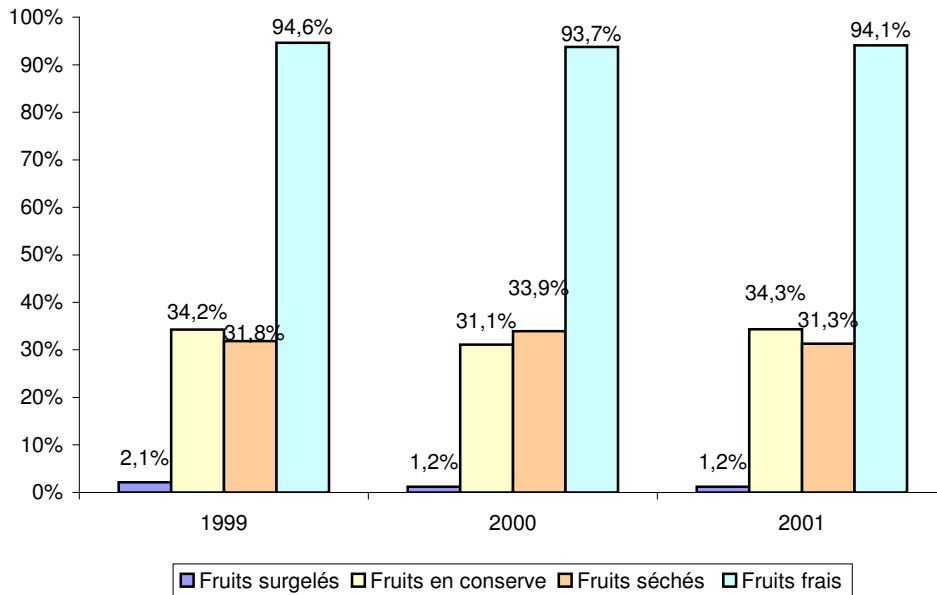
¹⁶ Y compris confits et noix sèches

Quant aux fruits surgelés, leur consommation est marginale, avec seulement 0,7 % de ménages consommateurs en Région wallonne et 1,2 % au niveau du pays.

Proportion de ménages consommateurs en Région wallonne



Proportion de ménages consommateurs en Belgique



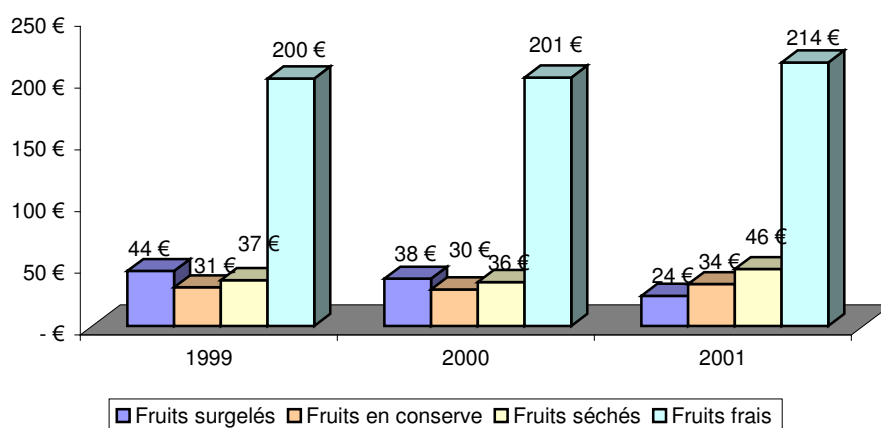
Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

3.2.3. Dépenses moyennes par ménage consommateur

Si l'on s'en tient à la seule population des ménages consommateurs, les dépenses moyennes par ménage wallon s'élèvent à :

- Fruits frais : 214 € en 2001 (contre 200 € en 1999 et 201 € en 2000)
- Fruits séchés : 46 € en 2001 (contre 37 € en 1999 et 36 € en 2000)
- Fruits en conserve : 34 € en 2001 (contre 31 € en 1999 et 30 € en 2000)
- Fruits surgelés : 24 € en 2001 (contre 44 € en 1999 et 38 € en 2000)

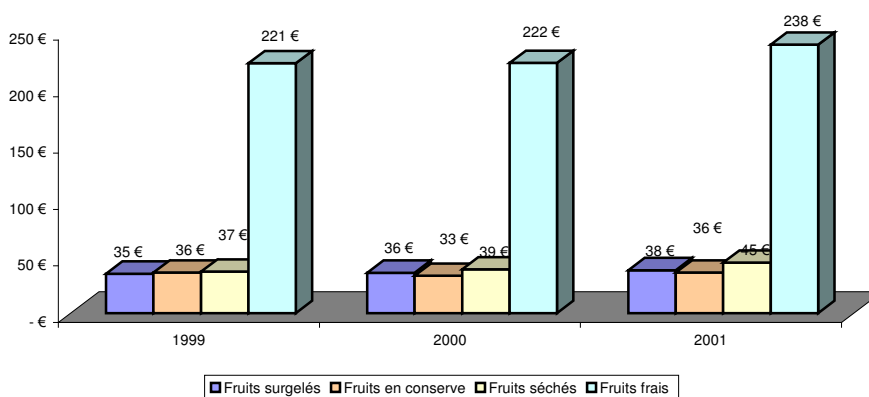
Dépenses moyennes par ménage consommateur (Région wallonne)



Au niveau du Royaume, les dépenses moyennes par ménage s'élèvent à :

- Fruits frais : 238 € en 2001 (contre 221 € en 1999 et 222 € en 2000)
- Fruits séchés : 45 € en 2001 (contre 37 € en 1999 et 39 € en 2000)
- Fruits en conserve : 36 € en 2001 (contre 36 € en 1999 et 33 € en 2000)
- Fruits surgelés : 38 € en 2001 (contre 35 € en 1999 et 36 € en 2000)

Dépenses moyennes par ménage consommateur (Belgique)



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

3.2.4. Quantités consommées

A partir de la dépense moyenne et du prix moyen annuel, il est possible d'estimer la quantité consommée par ménage. Ces estimations ont été réalisées pour la Région wallonne.

Quantités (kg) par ménage		Pommes	Poires	Pêches et abricots	Cerises et cerises du nord	Prunes	Raisins	Fraises
1999		35	22	25	13	22	22	14
2000		36	23	26	7	17	24	12
2001		33	21	24	9	13	22	14

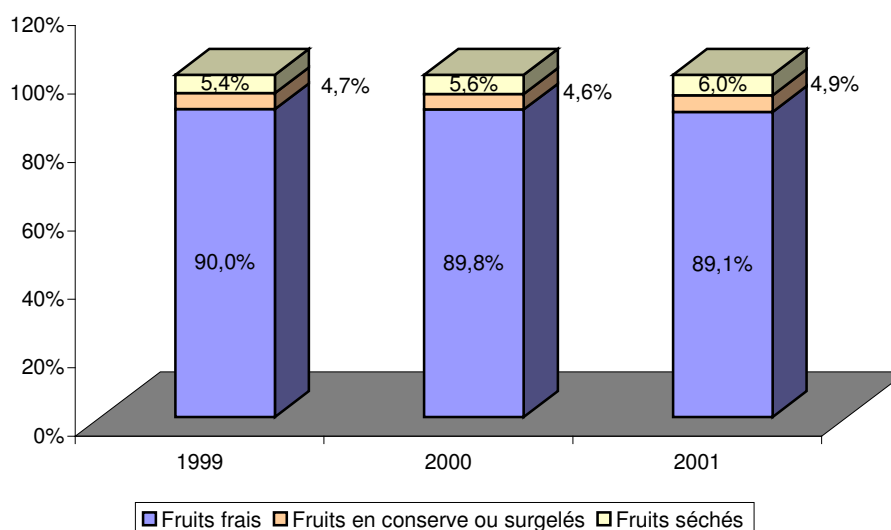
3.2.5. Structure des dépenses des ménages en fruits

Entre 1999 et 2001, la part des fruits frais dans les dépenses des ménages en fruits a légèrement reculé en Région wallonne (de 90 à 89 %). Par contre, elle est restée stable au niveau du Royaume (soit près de 89 %).

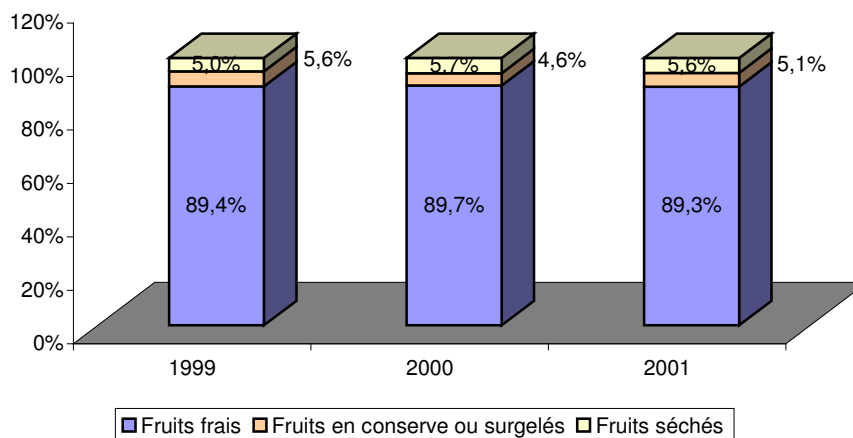
La part des fruits séchés a légèrement augmenté aussi bien en Région wallonne (de 5,4 à 6 %) que dans le reste du pays (de 5 à 5,6 %).

Quant aux fruits en conserve ou surgelés, ils représentent près de 5 % des dépenses des ménages en fruits.

Structure des dépenses des ménages (Région wallonne)



Structure des dépenses des ménages (Belgique)



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

3.3. Dépenses des ménages en légumes

3.3.1. Dépenses moyennes¹⁷ annuelles par ménage

En Région wallonne, les dépenses moyennes par ménage en légumes frais sont passées de 184 € en 1999 à 197 € en 2001 (soit une hausse 7 %), alors qu'au niveau national, elle est passée de 189 € en 1999 à 206 € en 2001 (soit une hausse de 9 %).

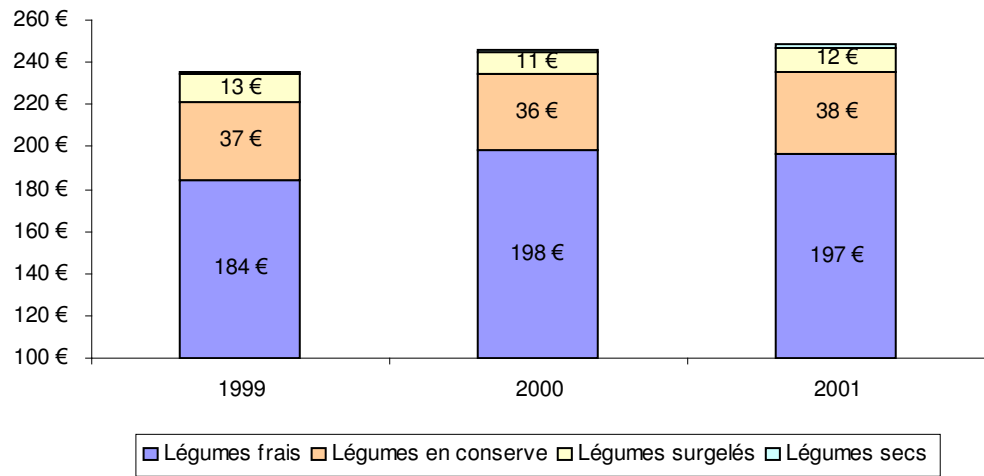
Entre 1999 et 2001, les dépenses moyennes par ménage en légumes en conserve ont augmenté de 2,7 % en Région wallonne (passant de 37 à 38 €) et de 6,7 % en Belgique (passant de 30 à 32 €).

Par contre, les dépenses moyennes par ménage en légumes surgelés ont baissé de 7,7 % en Région wallonne (passant de 13 € en 1999 à 12 € en 2001) alors qu'elles augmentent de 7,7 % au niveau national (passant de 13 € en 1999 à 14 € en 2001).

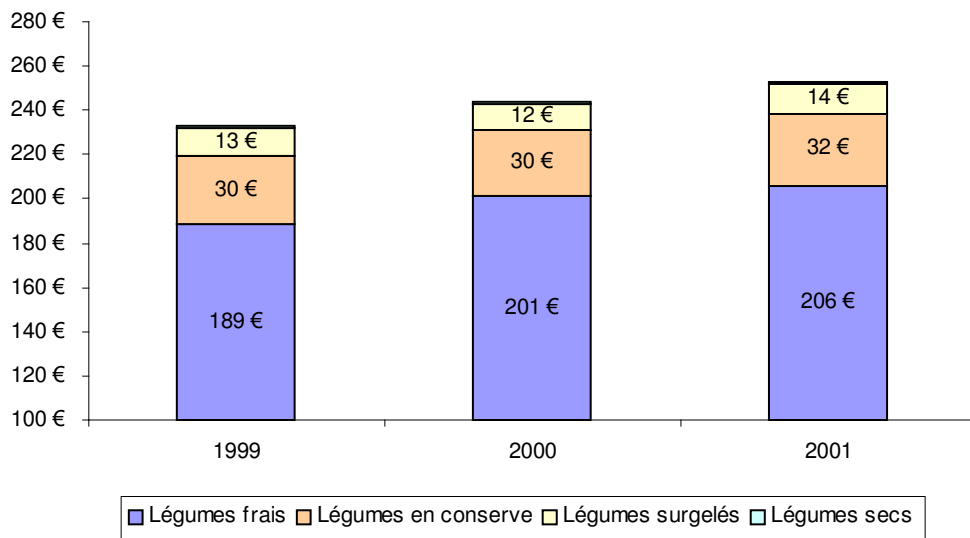
La consommation des légumes secs est marginale, avec une dépense moyenne annuelle d'un peu moins de 2 € par ménage.

¹⁷ Moyenne mesurée sur l'ensemble des ménages

Dépenses moyennes par ménage en Région wallonne (tous les ménages)



Dépenses moyennes par ménage en Belgique (tous les ménages)



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

3.3.2 Ménages consommateurs

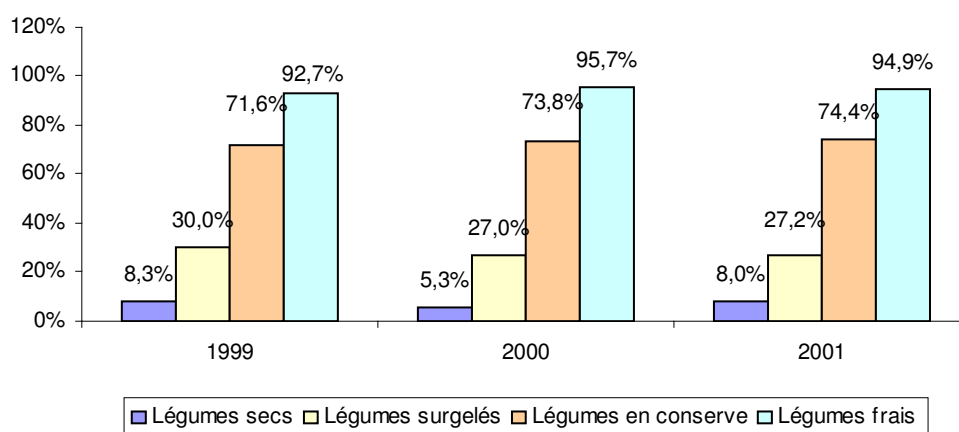
Entre 1999 et 2001, la proportion de ménages consommateurs de légumes frais a augmenté en Région wallonne (de 92,7 à 94,9 %) et dans le reste du pays (de 94 à 95,3 %).

La proportion de ménages consommateurs de légumes en conserve a aussi augmenté en Région wallonne (de 71,6 % en 1999 à 74,4 % en 2001), mais de manière modérée dans le reste du pays (de 69,2 à 70,1 %).

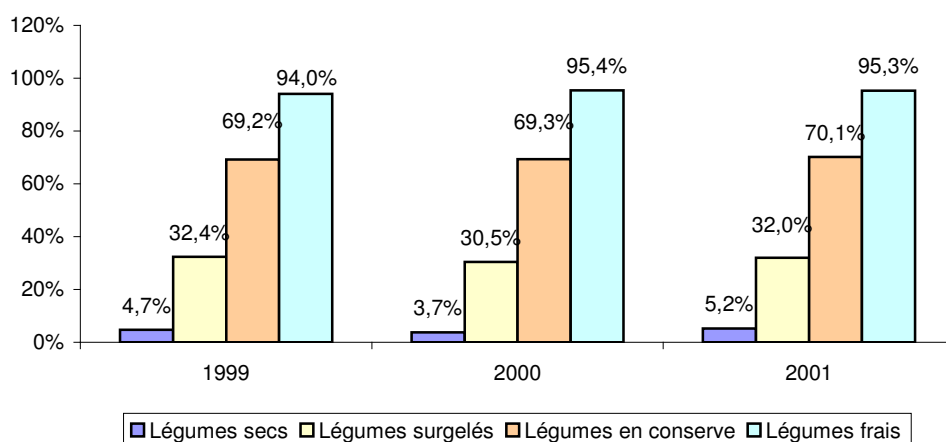
Par contre, la proportion de ménages consommateurs de légumes surgelés a baissé en Région wallonne, passant de 30 à 27 %. Elle est restée stable (32 %) au niveau du Royaume.

Quant aux légumes secs, seuls 8 % de ménages wallons sont consommateurs, contre 5 % au niveau du pays.

Proportion de ménages consommateurs en Région wallonne



Proportion de ménages consommateurs en Belgique



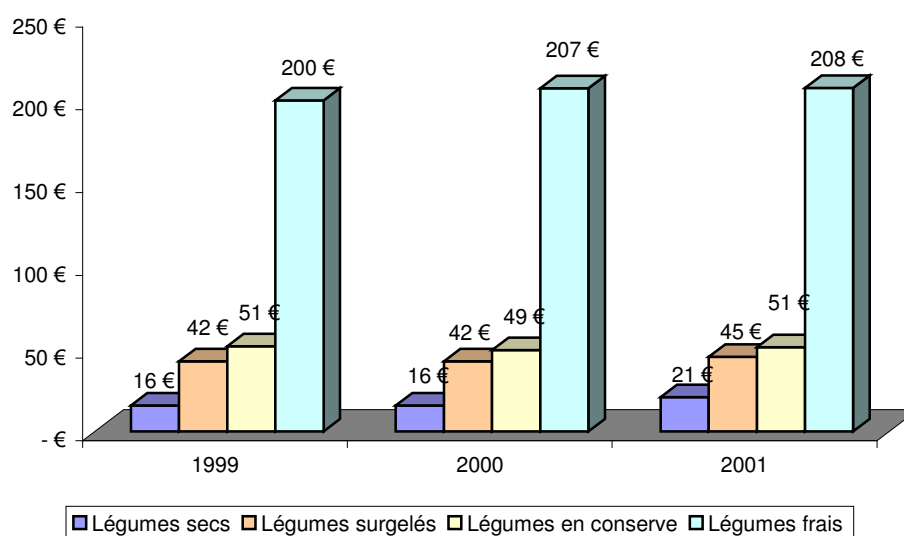
Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

3.3.3 Dépenses moyennes des ménages consommateurs

Si l'on s'en tient à la seule population des ménages consommateurs, les dépenses moyennes par ménage wallon s'élèvent à:

- Légumes frais : 208 € en 2001 (contre 200 € en 1999 et 207 € en 2000)
- Légumes en conserve : 51 € en 2001 (contre 51 € en 1999 et 49 € en 2000)
- Légumes surgelés : 45 € en 2001 (contre 42 € en 1999 et 2000)
- Légumes secs : 21 € en 2001 (contre 16 € en 1999 et 2000)

Dépenses moyennes par ménage consommateur (Région wallonne)

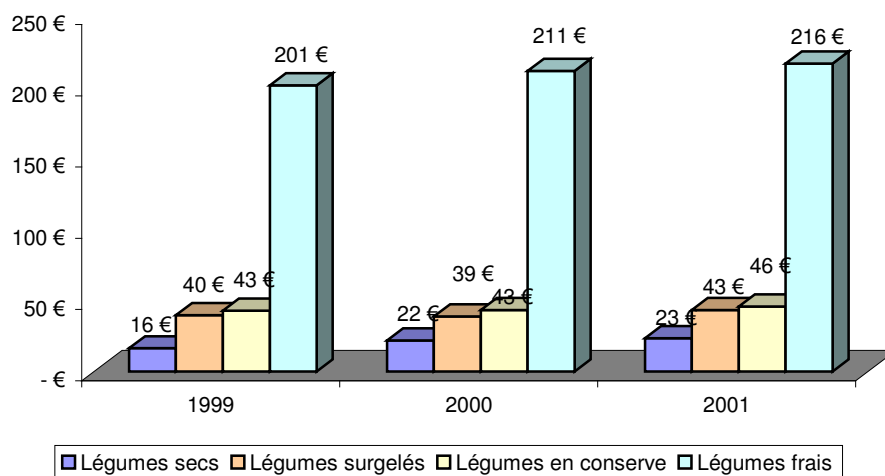


Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

Au niveau national, les dépenses moyennes par ménage s'élèvent à :

- Légumes frais : 216 € en 2001 (contre 201 € en 1999 et 211 € en 2000)
- Légumes en conserve : 46 € en 2001 (contre 43 € en 1999 et 2000)
- Légumes surgelés : 43 € en 2001 (contre 40 € en 1999 et 39 € en 2000)
- Légumes secs : 23 € en 2001 (contre 16 € en 1999 et 22 € en 2000)

Dépenses moyennes par ménage consommateur (Belgique)



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

3.3.4 Quantités consommées

A partir de la dépense moyenne et du prix moyen annuel, il est possible d'estimer la quantité consommée par ménage. Ces estimations ont été réalisées pour la Région wallonne.

Quantité / ménage (kg)

	Choux de Bruxelles)	Choux-fleurs	Tomates	Haricots	Carottes	Cresson, laitue, mâche, ...	Légumes en conserve
1999	8	24	22	13	26	21	38
2000	10	24	23	14	32	20	35
2001	10	23	22	13	26	22	35

	Oignons, échalotes	Céleris	Poireaux	Witloof (chicons)	Asperges	Champignons et truffes	Légumes surgelés
1999	37	8	19	17	8	9	24
2000	34	8	19	19	8	7	24
2001	33	8	16	18	8	8	24

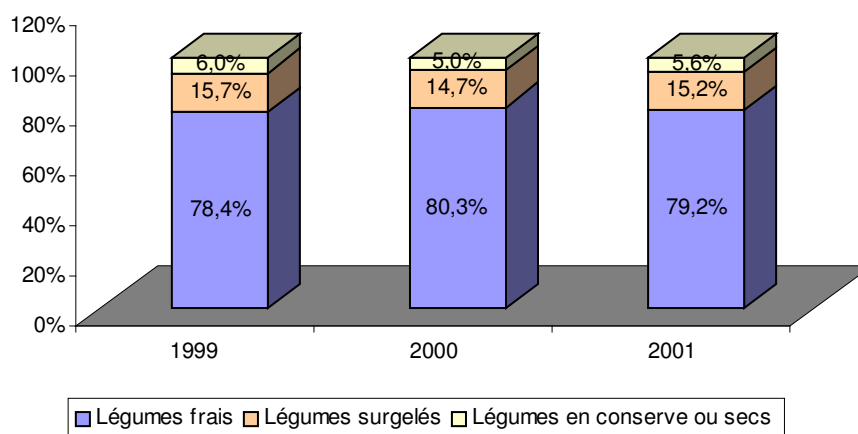
3.3.5 Structure des dépenses des ménages en légumes

Entre 1999 et 2001, la part des légumes frais dans les dépenses des ménages en légumes a légèrement augmenté en Région wallonne (passant de 78,4 à 79,2 %). Par contre, elle est restée stable au niveau du Royaume (soit près de 81 %).

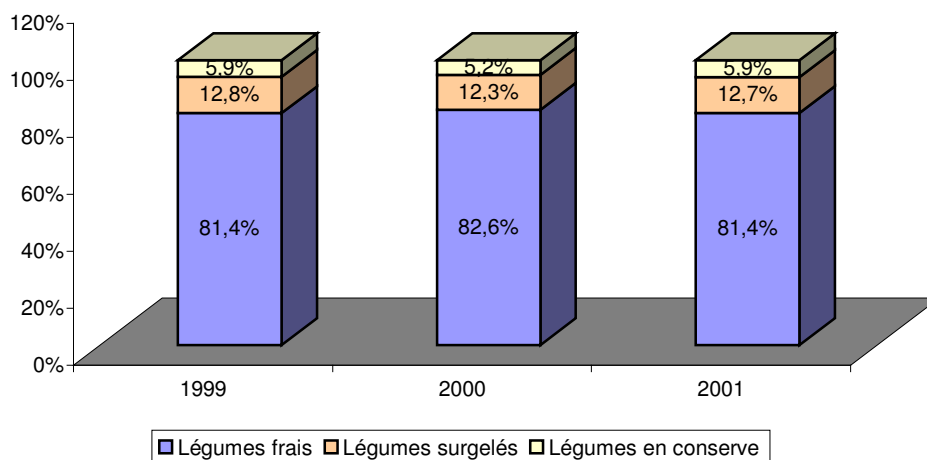
La part des légumes surgelés a légèrement reculé en Région wallonne (de 15,7 à 15,2 %). Elle est restée stable au niveau du Royaume (soit près de 13 %).

Quant aux légumes en conserve ou secs, ils ne représentent que 6 % des dépenses des ménages en légumes (la part des légumes secs est négligeable, soit près de 0,5 %).

Structure des dépenses des ménages (Région wallonne)



Structure des dépenses des ménages (Belgique)



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

4. Distribution des ménages consommateurs en fonction des dépenses

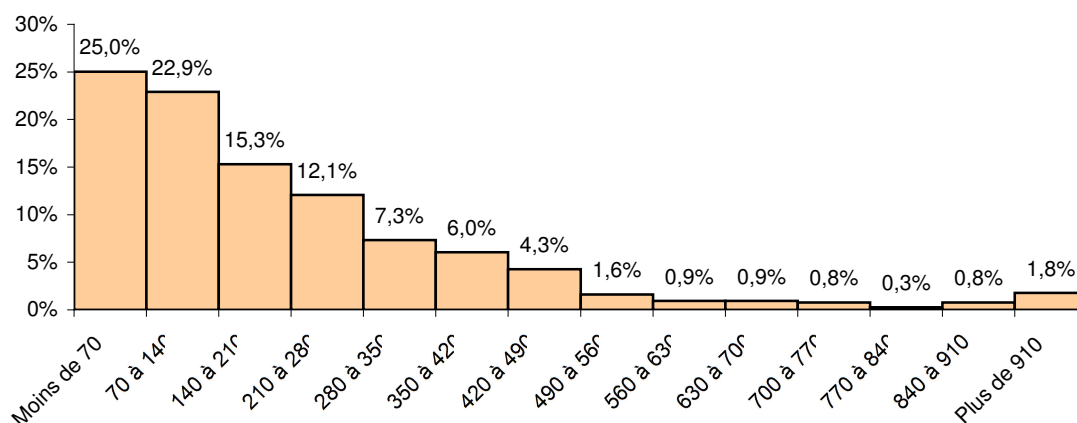
4.1. Fruits frais

En Région wallonne, 25 % de ménages consommateurs dépensent moins de 70 € par an en fruits frais, 50 % moins de 147 €, 75 % moins de 275 €.

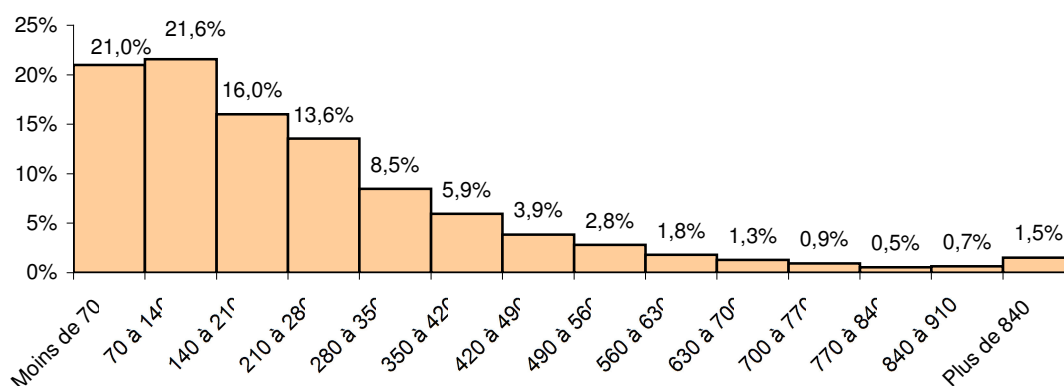
En Belgique, 21 % de ménages consommateurs dépensent moins de 70 € par an en fruits frais, 25 % moins de 83 €, 50 % moins de 170 €, 75 % moins de 300 €.

Pour les fruits frais dont la proportion de ménages consommateurs est estimée à 92 % en Région wallonne (94,1 % en Belgique), les 25 % de ménages consommateurs qui dépensent le plus par an représentent donc 23 % de la population totale des ménages en Région wallonne (contre 24 % au niveau national).

Répartition des ménages (en %) selon les dépenses en fruits frais en Région wallonne (2001)



Répartition des ménages (en %) selon la dépense en fruits frais en Belgique (2001)



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

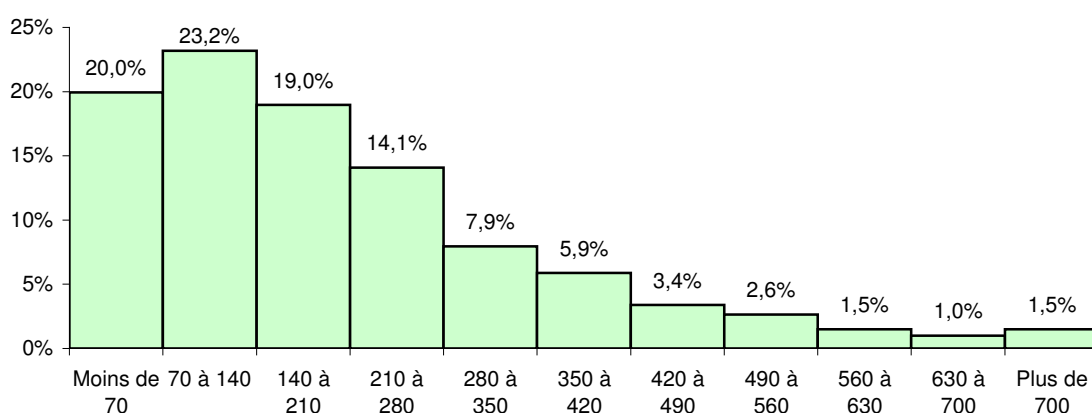
4.2. Légumes frais

En Région wallonne, 20 % de ménages consommateurs dépensent moins de 70 € par an en légumes frais, 25 % moins de 86 €, 50 % moins de 163 €, 75 % moins de 273 €

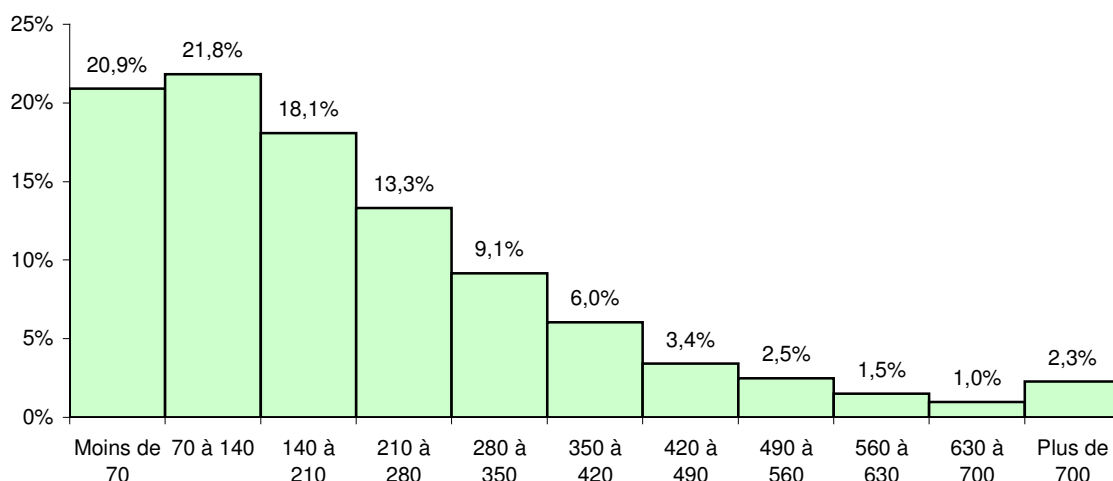
En Belgique, 21 % de ménages consommateurs dépensent moins de 70 € par an en légumes frais, 25 % moins de 82 €, 50 % moins de 166 €, 75 % moins de 287 €.

Les 25 % de ménages consommateurs qui dépensent le plus par an (soit plus de 273 € en Région wallonne) représentent près de 24 % de la population totale des ménages wallons du fait que la proportion de ménages consommateurs est estimée à 95 %.

Répartition des ménages (en %) selon les dépenses en légumes frais en Région wallonne (2001)



Répartition des ménages (en %) selon les dépenses en légumes frais en Belgique (2001)

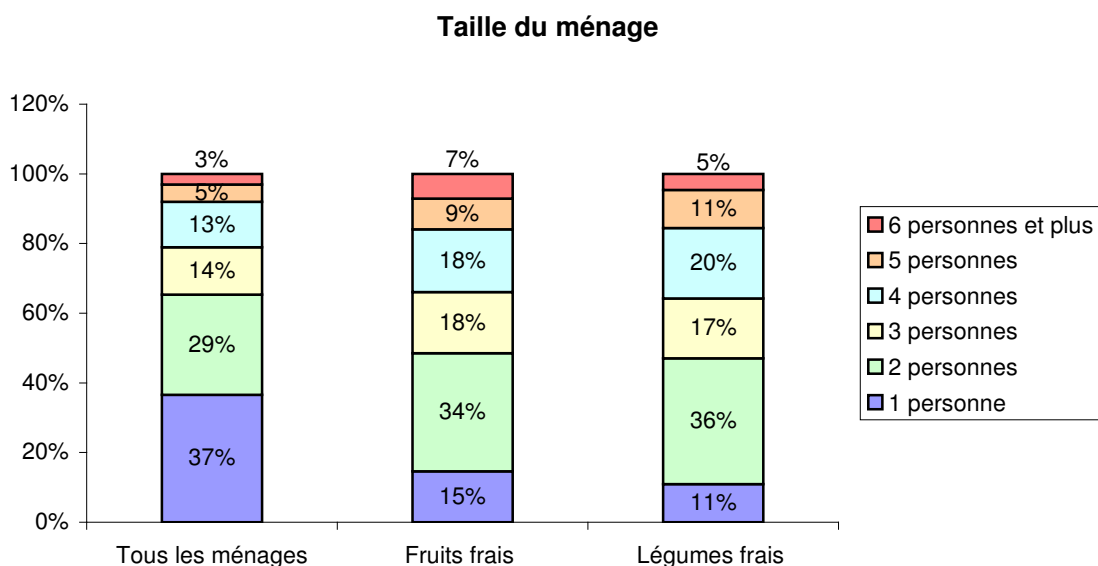


Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

5. Profil des consommateurs

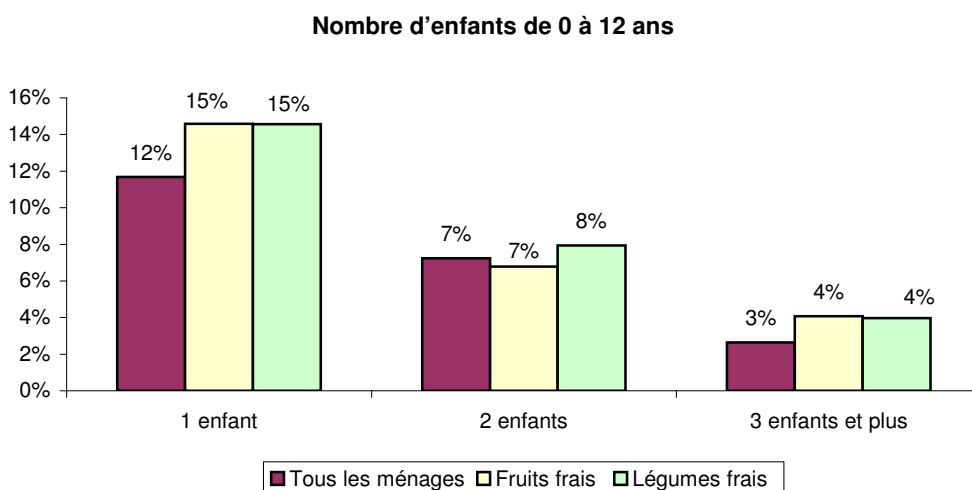
Les caractéristiques socio-économiques disponibles dans l'EBM qui concernent les 25 % de ménages wallons dépensant le plus en fruits et légumes¹⁸ (c'est à dire plus de 275 € par an en fruits frais et plus de 273 € par an en légumes frais) sont reprises ci-après :

Taille du ménage : ≥ 2 personnes



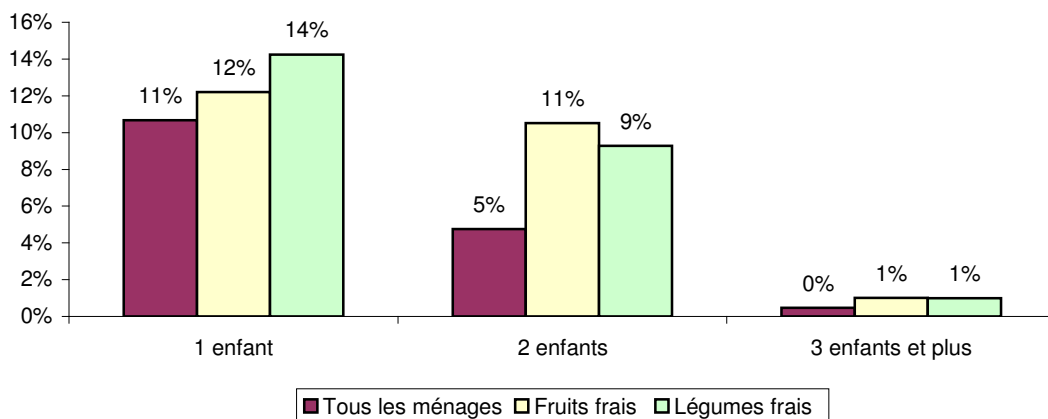
Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

Ménages avec enfants



¹⁸ Pommes de terre non comprises.

Nombre d'enfants de 13 à 18 ans

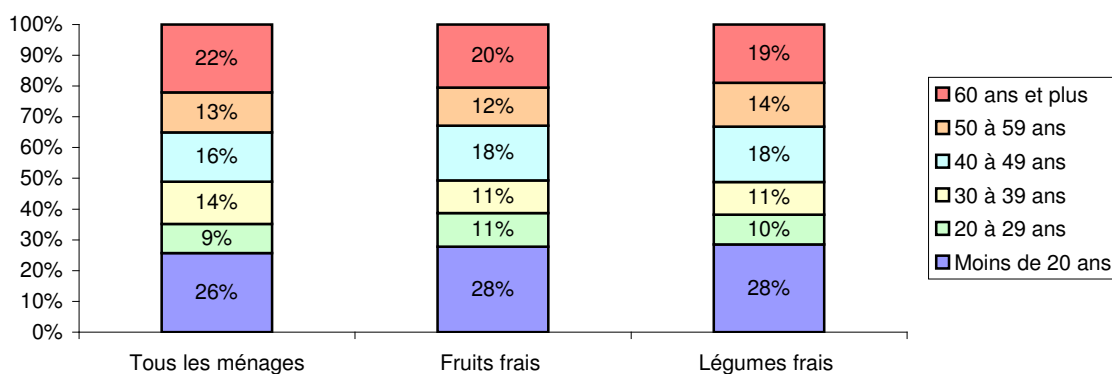


Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

Age des membres : ménages avec des personnes de moins de 30 ans (plus de légumes chez les moins de 20 ans et plus de fruits chez les 20- 29 ans) et les 40-49 ans (autant fruits que légumes)

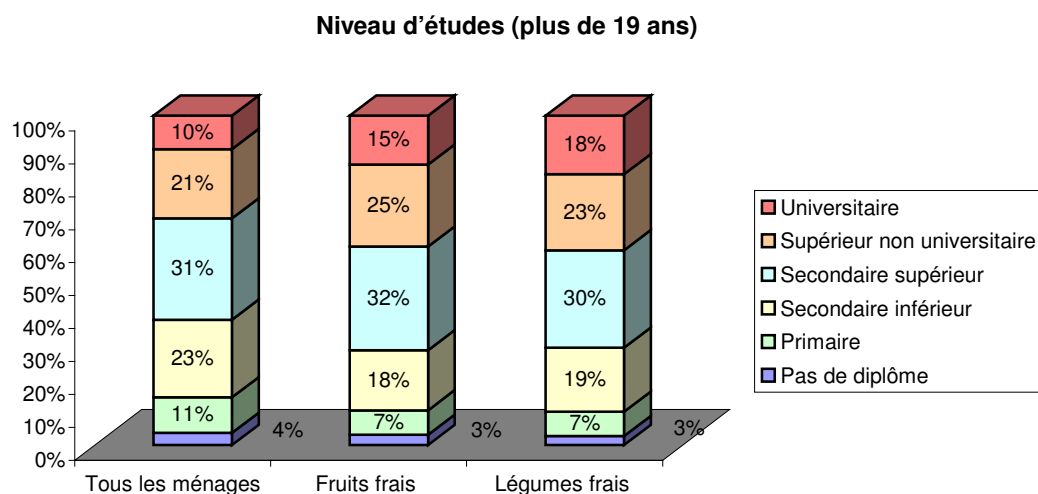
A remarquer que les 50 – 59 ans sont légèrement plus portés vers les légumes frais.

Age des membres du ménage



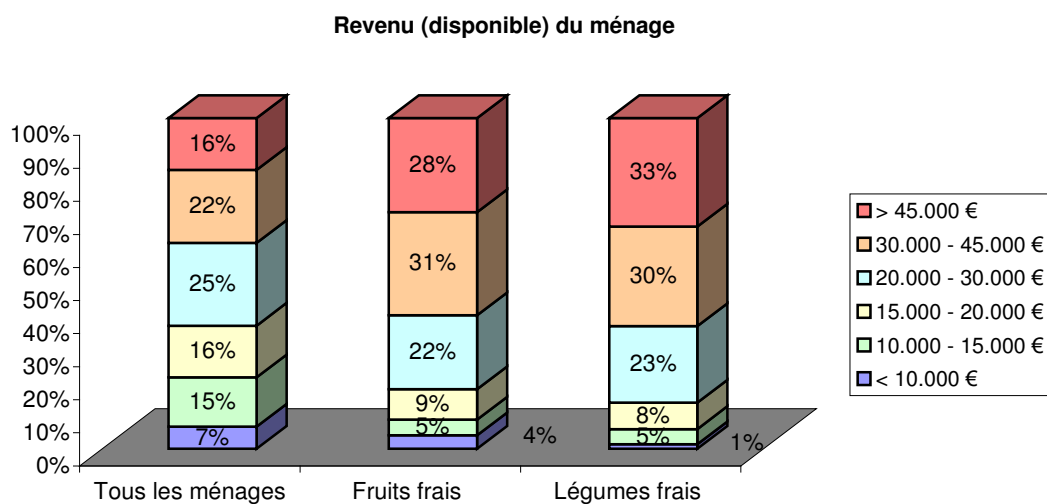
Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

Niveau d'études¹⁹ (membres de plus de 19 ans) : au delà du secondaire supérieur. A remarquer que les universitaires semblent témoigner d'un intérêt plus marqué pour les légumes.



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

Revenus : élevés (au delà de 30 000 €), les consommateurs de fruits et légumes sont nettement sur-représentés dans la classe $\geq 45\ 000$ €.



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

¹⁹ Niveau du diplôme le plus élevé.